

CONSTATS

La perception des problématiques environnementales et sociales a progressé dans l'opinion publique : les événements récents, parfois dramatiques, aux différentes échelles, les médias et les actions d'information et de sensibilisation y ont contribué. Pour autant, au delà de la sensibilisation des publics, jeunes et moins jeunes, il s'agit de renforcer davantage les capacités d'agir de tous dans la société.

Inscrite dans la Charte de l'environnement de 2004 et au bloc de constitutionnalité de la République en **2005**, **l'éducation à l'environnement est une manière de faire vivre la démocratie environnementale** en cohérence avec la convention d'Aarhus, les Lois Grenelle et la loi de 2013 relative à la refondation de l'école de la République.

L'enjeu global est de saisir l'opportunité du véritable moteur et levier et l'EEDD pour l'innovation, la créativité et la mise en action par les pédagogies actives des professionnels :

- **Faire progresser l'ensemble de la société** dans la compréhension et la recherche de solutions partagées face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques auxquels elle est confrontée actuellement.
- **Favoriser la co-construction de politiques publiques et leur mise œuvre** par l'appropriation par tous, habitants et acteurs, des nouvelles problématiques, par leur contribution active à toutes les échelles du territoire
- **Renforcer le développement économique de la nouvelle région** : tourisme, économie de fonctionnalité, économie de ressource et d'énergie, aide à l'insertion et soutien aux plus démunis, etc.

L'objectif de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, EEDD, est l'information, la sensibilisation, l'éducation, la formation initiale et continue, en matière d'environnement et de développement durable, ceci pour garantir une capacité de compréhension et d'action des citoyens et des acteurs de la société dans leur ensemble. CESER Poitou-Charentes: "Vers la nouvelle région" - Juin 2015

PROPOSITIONS CONCRETES

Face à ces enjeux, il en va de la responsabilité démocratique de toutes et tous de favoriser et encourager la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable pour tous et tout au long de la vie.

Les acteurs de l'EEDD, issus des cinq sphères d'acteurs, prennent des initiatives et favorisent les synergies. Cependant, l'engagement de la collectivité régionale est nécessaire. **Il va s'agir d'appuyer le développement de l'EEDD, mission d'intérêt général d'information et de formation, pour atteindre les objectifs fixés par le SRADET* :**

- **Organiser, à l'échelle de la nouvelle région, la structuration d'une instance de concertation, regroupant l'existant et dont sont membres les cinq sphères d'acteurs** (État et établissements publics, collectivités locales, associations, entreprises, syndicats) **en charge de l'information, de la sensibilisation, de l'éducation, de la communication et de la formation liées à l'environnement :**
 - Chercher à mutualiser les compétences avec les partenaires des trois régions actuelles
 - Conserver ainsi le bénéfice de l'expertise des structures existantes.
- **Définir les thématiques et les publics prioritaires en matière de sensibilisation à l'environnement :**
 - Définir un **programme pluriannuel d'actions, issu des travaux de l'espace de concertation ainsi élargi**
 - **Prioriser**, dans ce programme d'actions **les thèmes** en fonction des données environnementales régionales
 - **Distinguer les niveaux d'actions à mettre en œuvre selon les publics** : information, sensibilisation, communication et éducation/formation à l'environnement.
- **Favoriser la diversification des publics de l'éducation à l'environnement :**
 - **Accentuer l'appropriation des problématiques environnementales par toutes les personnes** quel que soit leur territoire de vie, rural, urbain ou périurbain, au travail ou en loisirs, sans distinction d'âge ou de qualification.

☛ **Renforcer la formation professionnelle initiale et continue en incluant des modules de sensibilisation et de formation** aux questions d'environnement et de développement durable

- **Concevoir avec l'Éducation nationale** des projets destinés à la formation des enseignants et à l'échange d'informations concernant l'environnement et le développement durable
- **Concevoir avec les collectivités et les associations** spécifiquement identifiées, des projets destinés à la **formation des adultes en charge de l'animation** avec les enfants lors d'activités extra-scolaires
- **Développer une « culture du risque » auprès des acteurs publics**

☛ **Consacrer un budget à la hauteur des enjeux auxquels répondent les acteurs de l'EEDD** par la mise en place des fonds de financement spécifique aux actions en l'EEDD :

- **Flécher les fonds européens** comme levier d'action, notamment des fonds des CPER* 2014-2020
- **Intégrer** aux appels d'offres de marché public **des écoconditionnalités**, type « Réalisation d'actions d'EEDD »
- **Éviter la mise en concurrence des acteurs, associatifs notamment**, induite par les logiques d'appel d'offres ; préférer la culture du partenariat et les appels à projet.

REALISATIONS

☛ GRAINE* Aquitaine : **Planète Précieuse**, dispositif éducatif ciblant avant tout les collégiens et les lycéens mais permettant également la sensibilisation de tous les publics aux enjeux de la transition écologique, à la mise en œuvre d'un développement durable.

☛ GRAINE Poitou-Charentes et IFREE* : **Eau, Jeunes et Territoire**, accompagnement des professionnels de l'animation non spécialisés en EEDD à reconnaître l'eau comme un bien commun et « leur outil » à préserver.

☛ SEVE* Limousin : **Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages**, dispositif ciblant les collectivités pour les accompagner dans l'abandon de l'usage des pesticides par leurs services.

Zoom sur ... Eau, Jeunes et Territoire, un dispositif d'accompagnement des projets à vocation éducative

EJT est un dispositif qui met au cœur du projet des jeunes dans un territoire avec une envie de se préoccuper de l'environnement et de l'eau plus particulièrement : l'eau que l'on boit, l'eau pour jouer (nager, naviguer)... dans tous ses usages du quotidien.

Inscrit au cœur d'un territoire, ce dispositif s'adresse tant à des jeunes qu'à des personnes prêtes à se mobiliser autour d'un projet, qu'elles soient responsables associatifs, élus, animateurs et éducateurs.... Nul besoin d'être un spécialiste de l'environnement pour s'engager et pour « *changer le regard, créer du lien avec l'environnement* ».

☛ Référence et publication :

Charte de l'EEDD du GRAINE Poitou-Charentes :

<http://www.graineipc.org/Charte-de-l-education-a-l>

Avis du CESE* suite à la saisine du Premier Ministre

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2013/2013_28_education_environnement_developpement_durable.pdf

☛ Les acteurs associatifs de l'EEDD régionaux :

GRAINE Poitou-Charentes : <http://www.graineipc.org/>

GRAINE Aquitaine : <http://www.graine-aquitaine.org/>

SEVE Limousin : <http://elija01.wix.com/seve#!>

☛ Les acteurs associatifs de l'EEDD nationaux :

IFREE : <http://ifree.asso.fr/>

REN* : <http://reseaucoleetnature.org/>

CFEEDD* : Plaquette de Propositions pour l'EEDD

« Elections régionales 2015 » : www.cfeedd.org/

POUR ALLER PLUS LOIN